

Genre du véhicule Voiture de livraison (châssis)	Marque de fabrication UNIMOG	Type U 600 (421)	Fiche d'homologation N° CH 3821 14
Constructeur Identification	DAIMLER-BENZ AKTIENGESELLSCHAFT, D-7560 Gaggenau (D) "421" sur la plaquette du constructeur "421 14. 10" devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à droite, en haut, sur l'auvent (dans le compartiment du moteur)		
N° du châssis	à droite, à l'avant, latéralement, sur le longeron, devant l'essieu avant		
Ident. du moteur	"616.911" à gauche, à l'arrière, latéralement, sur le bloc		
Importateur princ.	ROBERT AEBI AG, Abt. UNIMOG, Uraniastrasse 31/33, 8023 Zurich		
Véhicule homologué	421 141 10 011543	Signes fixes dans code du type	421 14. 10
Châssis	Moteur		
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues	4	MARCEDES Type 616.911
Direction	mécanique, s.d. avec assistance hydraulique		
Transmission	mécanique synchronisée *		
Nombre de vitesses	6/2x4/2x6/2x6+4+4	Entraînement	toutes roues *
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, à expansion interne, avec assistance par air comprimé, sur toutes les roues, régulateur selon charge		
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Ralentisseur			
Contrôle 2 circ.	par contrôle du niveau; lampe-témoin séparée		
Carrosserie	cabine semi-avancée (acier ou avec capote)		
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	Ar4 (E)	Rétroviseur	de chaque côté
Cale	-	Attelage	sur demande
Antivol	-		
Nombre de places	2 av 2	centre	ar
Dimensions \$)	int.	ext.	
Longueur		3890	Empattements 2250 / 2780
Largeur		1830	
Hauteur		2200	Vole +) av 1400 ar 1400
Porte à faux	lat.		Voies av - ar -
	av	980	ar -
	ar	660	Braquage g 9200 d 9300
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
			Bruit à proximité 98,5 dB(A) à 1/min 3340 **)
			Silencieux l= 480 x Ø 170 mm
			Mesure des gaz Racharach 5,5/Bosch noirissement 4,2
			Déparasitage - (à 1350 t/min)
	Poids	avant	arrière
	Poids à vide	sel. bulletin	pesage
	Charge utile		
	Poids total		3500
	Garantie fabr.	2600	2600
	Dimens. pneus	10,5 - 18	10,5 - 18
	Pty / bar	6 / 2,5	6 / 2,5
	Charge	2650	2650
	pour V max	80	80
	Jantes	9 x 18	9 x 18
	Garantie poids remorquable avec frein		16000
	Garantie poids remorquable sans frein		
	Garantie poids de l'ensemble		19500
	Poids remorquable testé		
	Vitesse maximale selon le constructeur		62 km/h
	Vitesse maximale testée		
	charge garantie sur l'attelage		++) km/h

Équipement §)	
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E) dans CR
Feux rouges	R-SI (E)
Feux stop	R-SI (E)
Clignoteurs	av AV4 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av ar I (E)
Feux de gabarit	av ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ combiné à gauche
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ Hella el 20005 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation :

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	UNINOQ U 600		
Homologation N°	CH	3821 14	
Carrosserie	selon la carrosserie		
Places	total 2	avant	2
Poids à vide	s. bulletin pesage	Carburant	D
Charge utile	s. la carrosserie	CV-impôt	12,24
Poids total	3500	Cylindres	2404

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Transmission : sur demande avec boîte complémentaire ou avec boîte complémentaire avec vitesses rampantes et lentes.
Entraînement : sur toutes les roues, les roues AV pouvant être libérées;
 blocage des différentiels AV et AR avec commande pneumatique.
- ***) Mesures du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 2250 t/min, M5, 1A 8,296 = 79 dB/A.
- +) Variante de pneus : 10,5 - 20 6 PR charge 2750 (2,5) V-max. 80 km/h jantes 9 x 20 voies 1490 mm avec entretoises 1530 mm
 12,5 - 18 10 PR 2600 (1,75) 80 km/h 11 x 18 1445 mm -
- ++) Charge sur l'attelage : décision DFJP du 09.07.76
 En dérogation de l'article 37, al. 3, OCE, la charge sur l'attelage peut être de 1000 kg lorsque les conditions suivantes sont remplies:
 - la distance depuis le centre de l'essieu arrière jusqu'au centre de l'attelage ne doit pas dépasser 450 mm;
 - la garantie de charge sur l'attelage doit être d'au moins 1000 kg;
 - les prescriptions concernant la charge sur l'essieu dirigé (art. 73, al. 1, OCR) doivent toujours être respectées.
- §) Les dimensions, le poids, l'équipement et la protection pour les sièges AV (modèle avec capote) doivent être contrôlés; la fixation latérale pour la roue de réserve doit être démontée.
 Pour les véhicules importés à partir du 01.10.78, des pare-brise en verre feuilleté sont obligatoires.

Gaggenau, 7. - 11.11.77

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture
de livraison
(châssis)

U N I M O G

U 6 0 0 (421)

CH 3821 14

Fiche complémentaire

I.

Complément du 13.06.79 à Gaggenau - Gau/PR

Valable à partir du No du châssis: 421 14. 10 013000
(le véhicule homologué 421 141 10 012893 est inclus).

Type du moteur : OM 616.932/1

Nouvelle puissance du moteur : 44 kW (60 CV-DIN) à 3500 t/min.

Pont arrière : nouvelle démultiplication = iA 8,266.

Vitesse maximale : 70 km/h.

Mesures du bruit selon l'OCE :
avec le véhicule en marche : 30,5 km/h, (2625 t/min), M5, iA 8,266 = 80,5 dB/A
à proximité de l'échappement : 100 dB/A à 3700 t/min.

Mesures des gaz : Bacharach = 4,5 / BOSCH-noircissement 2,9 à 45 %.

Poids remorquable admis et testé : 5040 kg.

./.

Complément du 23.09.1982 - jak

Bruit : conforme selon les prescriptions au 01.10.82 avec les conditions suivantes :
- 2 écrans d'absorption, à gauche et à droite dans les passages des roues et 2 à gauche et à droite de la boîte de transmission, au-dessus du châssis

Bruit à l'arrêt : 75,0 dB/A à 2625 t/min